

Ministry of Education

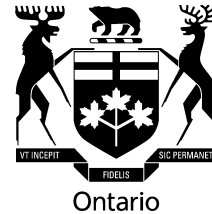
Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone 416 325-2600
Facsimile 416 325-2608

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifce Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone 416 325-2600
Télécopieur 416 325-2608



Le 17 mai 2012

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour inviter tous les présidents et présidentes des conseils scolaires et tous les directeurs et directrices de l'éducation à participer à une téléconférence pour entamer des consultations sur la restructuration et la fusion des conseils scolaires, afin d'assurer la viabilité à long terme de notre système d'éducation financé par les deniers publics. Comme vous le savez, le budget de l'Ontario 2012 a mentionné qu'à l'issue de consultations, le ministère de l'Éducation collaborera avec les conseils et leurs communautés pour accorder la priorité aux besoins des élèves dans tout projet de fusion.

Je présiderai cette téléconférence avec le sous-ministre George Zegarac, le mardi 29 mai, à 15 h 30. Pour accéder à cette téléconférence, veuillez composer le 1-855-340-1607 et saisir le code d'accès 8975220.

Compte tenu de notre réalité financière commune, le ministère de l'Éducation, comme tous les autres ministères, a dû trouver des économies substantielles. Notre choix consiste à protéger les progrès que nous avons accomplis ensemble au plan du rendement des élèves et de l'expérience en classe, lesquels comprennent l'introduction graduelle de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, la réduction de l'effectif des classes et la préservation de 20 000 postes d'enseignement et de soutien.

Trouver des économies plus conséquentes dans notre mode de prestation de l'éducation nous permettra d'atteindre nos objectifs budgétaires. L'occasion nous est offerte d'être créatifs et novateurs lorsque nous œuvrons de concert pour veiller à satisfaire aux besoins des élèves.

Avant d'expliquer le processus que nous adopterons pour ce faire, je tiens à dire clairement que nous ne songeons à aucun moment à fusionner des conseils publics et catholiques ou des conseils francophones et anglophones. Par ailleurs, il est important que cette approche soit différente de celle adoptée la dernière fois que le ministère de l'Éducation a fusionné des conseils à la fin des années 1990. Durant notre téléconférence, je serai heureuse de discuter des leçons tirées des efforts de fusion précédents et de déterminer comment nous pourrions collaborer à l'élaboration de notre plan pour aller de l'avant.

.../2

Certains d'entre vous savent que dans mon rôle précédent de ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, j'ai collaboré étroitement avec le sous-ministre George Zegarac et nos partenaires du secteur du bien-être de l'enfance afin de cerner des possibilités et des gains d'efficacité. Les sociétés d'aide à l'enfance ont déployé des efforts pour établir des partenariats créatifs et adopter des méthodes novatrices permettant non seulement de réaliser des économies, mais également d'offrir de meilleurs soins aux enfants. Il s'agit de l'approche que nous voulons adopter dans le présent contexte.

Le budget de l'Ontario de 2012 incluait un objectif de 10,5 millions de dollars en économies à l'échelle du système pour l'exercice 2013-2014, et de 16,7 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015. En travaillant main dans la main, nous pourrions élaborer un plan qui permettra de réaliser ces économies, tout en prenant en compte des idées et des pratiques exemplaires en vue de la viabilité future de notre système d'éducation.

Nous devons agir rapidement pour atteindre notre objectif de 2013-2014. Cependant, il est tout aussi important de vous impliquer dans le processus et de veiller à ce que nous prenions les bonnes mesures. J'ai donc demandé au sous-ministre Zegarac et au personnel du Ministère d'entamer des consultations sectorielles avec le personnel de votre conseil en juin. Votre personnel recevra sous pli séparé de plus amples renseignements concernant ces discussions. En outre, des discussions plus élaborées avec les présidentes et présidents des conseils, les conseillères et conseillers scolaires, les fédérations de personnel enseignant et d'autres partenaires seront organisées durant tout l'été.

Nous avons l'intention d'élaborer une stratégie basée sur ce que nous aurons appris dans le cadre des consultations et de la soumettre à votre examen avant la fin du mois de septembre 2012. Nous prévoyons de finaliser les plans de restructuration au plus tard au début de 2013.

Bien que j'aie clairement expliqué que nous n'avons pas l'intention d'effectuer une restructuration entre conseils de confessions et de langues différentes, je vous encourage quand même à continuer de trouver des économies en regroupant des activités administratives. Ces mesures sont aussi essentielles car elles permettront d'optimiser chaque dollar consacré à l'éducation.

Je sais qu'en collaborant dans le même esprit de partenariat qui nous a si bien servis par le passé, nous pourrions trouver les économies nécessaires sur le long terme, tout en continuant à satisfaire aux besoins des élèves et à renforcer le système d'éducation public de l'Ontario. Nous devons aux élèves de continuer d'accorder la priorité à leurs intérêts dans le cadre de notre collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Laurel Broten

c.c. Directions de l'éducation
Council of Ontario Directors of Education